



Le Rapporteur des Vallons

AVRIL—MAI

2019

N° 04

Bulletin municipal
de COURCÔME

Courcôme Tuzie Villegats

Mairie de Courcôme

18 Grand' Rue

16240 Courcôme

Tel : 05 45 31 01 68

courriel :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi, jeudi, vendredi

de 10h00 à 12h00

Site : www.courcome.fr

Agence postale communale

Tel : 05 45 31 00 23

lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 09h00 à 12h30

mercredi de 10h00 à 12h00

Mairie de Tuzie

13 grand rue

16700 Tuzie

Tel : 05 45 31 51 57

courriel :

mairie.tuzie@wanadoo.fr

ouverture du secrétariat

mardi de 10h00 à 12h30

jeudi 09h30 à 12h30

Site : www.courcome.fr

Mairie de Villegats

3 rue du puits

16700 Villegats

Tel : 05 45 31 52 52

courriel :

mairie.villegats@wanadoo.fr

ouverture du secrétariat

mardi de 13h30 à 16h30

vendredi 13h30 à 16h30

Site : www.courcome.fr

Bibliothèque municipale

Courcôme

samedi de 14h00 à 16h00

maison des associations

VOUS AVEZ DIT HISTOIRE ?

Amitiés, querelles ?

Petites histoires entre Courcôme et Tuzie

Vente du corbillard, Tuzie 1912.

Mr. le Président ouvrant la séance informe le conseil que M. le maire de Courcôme lui a transmis la délibération par laquelle cette dernière rejette la demande de restitution de 170 francs demandée par la commune de Tuzie et demandant ensuite l'autorisation de la vente aux enchères publiques du corbillard en commun entre les 2 communes. Il prie le conseil d'avoir à examiner :

1- Le motif de refus de la commune de Courcôme de la restitution de la somme de 170 F pour la commune de Tuzie dans sa délibération en date du 15 juillet 1912.

2- De la demande d'autorisation de vente aux enchères publiques du corbillard commun aux 2 communes et d'avoir à en délibérer. Le conseil ouï le maire. Vu la délibération de la municipalité de Courcôme en date du 4 août 1912 refusant de restituer la somme de 170 F demandée par la commune de Tuzie pour avoir été versée en trop par cette dernière.

Le conseil municipal maintient cette demande qui est du reste un peu mieux fondée, attendu que la commune de Tuzie a payé son tiers dans l'achat du corbillard, ainsi que dans tous les autres frais, alors qu'elle n'en devait que le quart.

Cette restitution n'aurait pas été demandée si la commune de Courcôme n'eut pas demandé le partage et qu'elle eut attendu que le corbillard en commun soit hors service. La demande de partage est donc justifiée attendu que la commune de Tuzie a toujours tenu ses engagements.

Attendu que cela ne regarde que les 2 communes, le conseil municipal de Tuzie demande à l'administration d'obliger la commune de Courcôme à présenter un prix d'estimation du corbillard indivis à la commune de Tuzie.

Dans le cas où la commune de Courcôme n'accepterait pas ces conditions, la commune de Tuzie demande que ce désaccord soit tranché par le conseil de Préfecture.

Affaire à suivre

LE MOT DU MAIRE

Les mois de mars et d'avril pour les élus riment avec budgets. Budget au pluriel, car il y a celui des syndicats, des associations, de la communauté de communes...

pour notre commune nouvelle, c'est un budget issu de la fusion des trois anciennes communes. Celui-ci est équilibré. Nous allons continuer à moderniser et à relever les divers défis tout en restant fiscalement compétitif.

Comme prévu, il n'y aura pas cette année d'augmentation de la part communale. Les taux resteront donc les mêmes. Avant de connaître, pour les années suivantes une convergence sur huit années qui sera déterminée selon les aides de l'Etat mais aussi du produit fiscal de l'éolien.

Les mois d'avril et de mai vont être richement animés : avec le festival "Courcôme on lit" (dimanche 19 mai 2019) mais aussi le trail (dimanche 28 avril 2019) dans les Couradeaux

organisés par les parents d'élèves.

Les célébrations du Brin d'Aillet du premier mai vont se dérouler sur nos trois communes historiques avec en plus d'un déjeuner le vide-grenier à Villegâts et la balade de Courcôme.

En plus des traditionnelles activités hebdomadaires, il y aura tous les mardis à partir de 19h30 à Courcome des cours de "jumping fitness".

La fréquence de notre journal communal va changer. Il sera distribué tous les deux mois. Si vous souhaitez faire paraître un article n'hésitez pas à le faire parvenir à la Mairie.

Le jeudi 25 avril nous recevrons officiellement dans notre commune nouvelle Monsieur le sous-préfet.

Je compte sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Cordialement

Fabrice Geoffroy

Adressage :

Suite à la création de la commune nouvelle, l'adressage change dans notre commune.

Ainsi pour les habitants de Tuzie ou Villegâts il faudra inscrire :

NOM Prénom (ou société)

N ° et la Rue + lieu dit

TUZIE ou VILLEGATS

16700 COURCOME

Pour les habitants de Courcôme: , indiquer

NOM Prénom (ou société)

N° et la Rue + lieu dit

COURCOME

16240 COURCOME



Pensez à faire les démarches auprès des différents organismes; banques, assurances ...

Vague de cambriolage à VILLEGATS et environs : Après la vague de cambriolages qui a quelque peu troublé la quiétude des Villegâtois, les gendarmes ayant démasqué le responsable de ces méfaits, le village retrouve enfin la sérénité. Tout est bien qui finit bien.

TUZIE: Comme annoncé dans le précédent numéro, les travaux vont bon train, voir même avec un léger avancement par rapport au délai initial. La circulation ne devrait pas tarder à reprendre, chacun pourra à loisir contempler la qualité des travaux réalisés.

Le Comité des Fêtes de Courcôme
toujours actif et motivé !



Avec une équipe de 10 membres, le Comité des Fêtes de Courcôme a tenu son Assemblée Générale Vendredi 5 Avril. L'occasion de revenir sur le bilan 2018 - 2019 satisfaisant et de présenter les événements envisagés.

A vos calendriers !

09 Juin 2019 - Brocante

14 Juillet - Buvette lors de la Coupe du Monde de Rampeau

31 Juillet - Buvette au Marché des Producteurs

02 Novembre - Halloween des petits Monstres

1^{er} Décembre - Projet « Expo-Vente »

15 Février 2020 - Soirée Années 80

Avec le renouvellement de notre « Jeu de la Photo »,
et peut-être une autre idée à affiner.

Nous remercions celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien ainsi que tous les participants à nos manifestations.

Nous en profitons également, pour rappeler que vous pouvez devenir membre à tout moment de l'année, et nous vous encourageons à répondre à notre questionnaire qui n'a pour seul but que de mieux vous satisfaire.

Bien Amicalement
Le Comité des Fêtes



Photo Jean Diogo



Photo Jean Diogo

Plantations : Merci à René, passionné de plantes et arbres, d'avoir pensé à Courcôme lors de son passage au Troc aux Plantes de Cellefrouin. Le voici avec ses plantes qui sont maintenant plantées.

Congés : Le secrétariat de la mairie de Courcôme sera fermé du lundi 22 avril au jeudi 02 mai. Pour toutes urgences rapprochez vous de vos élus.

**EN
CONGES!**



Photo Bernard Colin

Collecte des sacs jaunes

Tuzie et Villegats

Conteneurs collectifs

Jeudis 14 et 28 mars

Courcôme

conteneurs individuels

Mercredis 06 et 20 mars



Collecte des sacs noirs

Tuzie et Villegats

conteneurs collectifs

Mercredis 6-13-20-27

mars

Courcôme

conteneurs individuels

Lundis 4-11-18-25 mars

sortir vos conteneurs

ou sacs la veille

toutes les infos :

<http://www.calitom.com/fr>



La municipalité est heureuse de vous convier à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

Ces manifestations se dérouleront à chacun de nos monuments aux morts.

Consulter les horaires en mairie.

Permanences de conciliation de justice :

Organisées par le Ministère de la justice dans chaque canton pour régler à l'amiable les différends portant notamment sur: problèmes de voisinage, litiges à la consommation, impayés, malfaçons de travaux, etc.

Jeudi 25 avril et jeudi 23 mai Ruffec (tribunal) 10h-12h

Le recours à la conciliation de justice est **gratuit**.

Contacts utiles

15	SAMU
17	Police/gendarmerie
18	Pompiers
112	N° d'appel d'urgence européen
114	N° d'urgence personnes sourdes et malentendantes (fax ou sms)
115	Samu social/secours aux sans abris
119	Enfance maltraitée
3624	SOS Médecins
3919	Violences conjugales
116 000	SOS enfants disparus
0892 683 208	Chèque volé ou perdu
0892 705 705	opposition carte bancaire
0 800 47 33 33	Urgence sécurité gaz

PERMANENCES du DEPUTE de la CHARENTE



Jérôme Lambert

(sans rendez-vous)

Mairie de **Villefagnan**

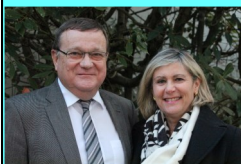
29 avril à 11h00

Mairie de **Charmé**

30 avril à 11h00

PERMANENCES DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Canton de Charente Nord



Brigitte FOURE - Didier VILLAT

Mairie de **Ruffec** de 10h30 à 12h00

Mercredi 17 avril 2019

Mairie de **Villefagnan** De 10h30 à 12h00

Mardi 23 avril 2019

Comité de rédaction : Marie Jeanne Molle, Michelle Roussaud, Jean Claude Lepere, Jean Diogo

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : Mairie de Courcôme - Dépôt légal : Bibliothèque de Poitiers